



Bulletin phytosanitaire viticole n° 2 du 12 avril 2018

POINTS IMPORTANTES

1. Situation actuelle : La vigne pleure depuis plus de 10 jours. La majorité des bourgeons gonflent et les situations les plus précoces voient apparaître le stade bourgeon dans le coton. Les fréquentes précipitations de ce début d'année rendent l'accès à parcelles compliqué. Les premiers travaux du sol sont actuellement délicats à mettre en place.

2. Risques de gel de printemps : A cette date, il y a un an, la vigne avait déjà atteint le stade C-D. Cette saison, le débourrement va être tardif. Ce retard devrait induire une baisse du risque. Maintenez vos enherbements bas lors des prochaines périodes à risque.

3. Nouvelles plantations et flavescence dorée : Exiger de votre pépiniériste, passeport phytosanitaire ZP-d4

4. Acariose/Erinose : Dans le cas où vos parcelles ont été fortement attaquées en 2017, ne pas oublier d'intervenir au débourrement (A-C).

5. Excoriose : Contrôler l'état sanitaire des bois de taille et des réserves. Intervenir juste avant les précipitations, aux stades B-C.

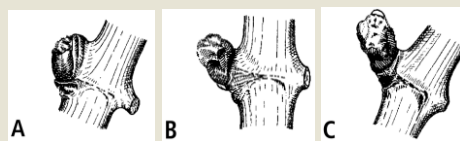
6. Manges bourgeons : Les parcelles sujettes aux attaques de noctuelles et boarmies doivent être suivies de près. Le seuil de tolérance est à 2-3% de bourgeons rongés.

7. Amendements et fumure : Les engrais organiques de type fumier ou compost peuvent être épandus dès aujourd'hui. Les normes de fumure sont inchangées.

Phénologie

(Chasselas, Bernex)

Les stades les plus observés sur nos Chasselas du coteau de Bernex sont **A et B**



A. Bourgeon d'hiver

Période d'hiver (dormance). Stade de repos, œil presque entièrement recouvert par deux écailles brunâtres. Les bourgeons sont pointus à arrondis selon les cépages. La vigne pleure et les bourgeons commencent à gonfler.

B. Bourgeon dans le coton

Les écailles s'écartent, la protection cotonneuse (bourre) brunâtre est nettement visible.

C. Pointe verte

Débourrement, l'extrémité verte de la jeune pousse est nettement visible.

Nous contacter :

Florian Favre
florian.favre@etat.ge.ch
Tel: 022 388 71 71
Mobile : 079 711 45 77

Florent Hugon
hugon@agrigeneve.ch
Tel : 022 939 03 15
Mobile : 079 366 32 59

Dominique Fleury
dominique.fleury@etat.ge.ch
Tel : 022 388 71 71
Mobile : 078 670 20 58

Situation actuelle

Après un hiver aux températures dans la norme trentenaire, le printemps s'installe. Il est jusqu'à aujourd'hui principalement marqué par d'importantes précipitations. Les pluies de ce début d'année rendent l'accès aux parcelles compliquées. Les premiers travaux du sol sont actuellement délicats à mettre en place. Les sols gorgés d'eau sont très glissants, le risque de compaction est important.

La vigne pleure depuis plus d'une semaine. La majorité des bourgeons gonflent et les situations les plus précoces voient apparaître le stade bourgeon dans le coton, voir même pointe verte.

Risques de gel de printemps

A cette date, il y a un an, la vigne avait déjà atteint le stade C-D. Cette saison, le débournement va être tardif. La sensibilité maximale de la vigne vis-à-vis du gel débute au stade C. Or, la vigne ne l'aura certainement pas atteint avant la dernière semaine d'avril. Il est cependant opportun de limiter la sensibilité de la vigne en cas de conditions de températures négatives lors des prochaines semaines. Ceci est d'autant plus important dans les zones les plus sensibles au gel de printemps (cépage à débournement précoce, bas de coteau, cuvettes, zones gelées en 2017). Les mesures culturales les plus adaptées sont :

- Maintenir l'enherbement bas lors des prochaines périodes à risque
- Repousser les travaux du sol avant une période de gel annoncée
- Retarder le palissage de la branche à fruits dans les zones critiques
- Attendre la fin du risque de gel pour ébourgeonner la vigne

Nouvelles plantations et Flavescence dorée (FD)



Figure 1 Symptômes d'enroulement sur Chardonnay



Figure 2 Passeport phytosanitaire ZP-d4

Pour repousser au maximum la déclaration de foyer à Genève, il est primordial d'observer toutes les mesures prophylactiques :

- I. Lors de la livraison de nouveaux plants, **exigez un passeport phytosanitaire avec la mention ZP-d4** (figure 2).
- II. Contrôle d'apparition de symptômes aux vignes (figure 1). La FD est une maladie de quarantaine, son annonce et sa lutte sont obligatoires. Plusieurs études et le recul sur les cas observés en Suisse (Tessin, Vaud, Valais et Grison) montrent que lorsque la maladie est diagnostiquée rapidement, la lutte est beaucoup plus efficace. **Dans le cas où une jaunisse suspecte se manifeste, l'annonce auprès de la DGAN est obligatoire.**

Une galerie de photos de symptômes est disponible sur [le site d'Agroscope](#). Des informations complémentaires suivront en cours de saison, comme pour l'application smartphone présentée lors des CETA de mars. Elle permet de meilleures observations de symptômes de jaunisse dans le vignoble. Nous vous encourageons à l'utiliser un maximum.

Acariose/Erinose

Souvent observés sur des jeunes vignes (2^{ème}, 3^{ème} feuille) peu colonisées par les typhlodromes, ces deux acariens peuvent poser problème en début de saison. Les dommages occasionnés sont inesthétiques, parfois impressionnants mais rarement d'importance économique.

Seuil de tolérance : Pour l'acariose, une intervention est recommandée si le seuil de 20 acariens par bourgeon est atteint. Pour l'erinose, un traitement est envisageable si des symptômes sur grappes ont été observés en 2017 (aucun cas observés ou rapportés à la DGAN).

Lutte PI : Dans les zones fortement touchées en 2017 et si les seuils sont atteints, un traitement est envisageable. Le traitement préventif se fera de préférence au soufre mouillable aux stades C-D (2% de soufre dans un volume de bouillie d'un minimum de 400 l/ha). Il est également possible d'utiliser de l'huile de colza + Chlorpyrifos-methyl dès les stades B-C (cf. index phytosanitaire 2018).

Un outil d'aide à la décision est disponible sur le [site d'Agrométéo](#). Il vous permettra de placer correctement votre éventuelle intervention.

Lutte Bio :

Dans les zones fortement touchées en 2017 et si les seuils sont atteints, un traitement est envisageable. Le traitement préventif se fera de préférence au soufre mouillable aux stades C-D (2% de soufre dans un volume de bouillie d'un minimum de 400 l/ha).

Excoriose

Les conditions des millésimes de 2015 à 2017 ont entraîné une augmentation des symptômes d'excoriose. Les symptômes sont relativement impressionnants lors des premiers stades de la vigne. Ils sont cependant souvent sans incidence. Le broyage des sarments diminue fortement l'inoculum des sarments de 2017.

Seuil de tolérance : Il n'existe pas de seuil de tolérance. Contrôler l'état sanitaire des bois de taille et des réserves.

Lutte PI : Le traitement ne doit en aucun cas être généralisé à la totalité du domaine, mais se concentrer sur les zones montrant des symptômes fortement visibles. Intervenir juste avant les précipitations aux stades C-D avec soufre mouillable aux stades C-D (2% de soufre dans un volume de bouillie d'un minimum de 400 l/ha). Attention à ne pas traiter après le stade D (risques de brûlures). D'autres fongicides sont également efficaces contre ce champignon, ils sont disponibles dans [l'index phytosanitaire](#).

Lutte Bio :

Les deux traitements préventifs se feront de préférence au soufre mouillable (2% de soufre du volume de bouillie pour un minimum de 400 l/ha) au stade C puis vers le stade D.

Il s'agit du même traitement utilisé pour l'acariose/erinose. Attention à ne pas traiter après le stade D (risques de brûlures).

Amendements et Fumure

Les engrais organiques de type fumier ou compost peuvent être épandus dès aujourd'hui. Les normes de fumure sont inchangées et restent de 50 u/ha pour N, 20 u/ha pour P, 75 u/ha pour K et 25 u/ha pour Mg.

Ces chiffres sont à pondérer en fonction des analyses de sol pour **P, K et Mg**. Les laboratoires fournissant des analyses de sol calculent des facteurs de corrections de la norme. Les indications à la vigne permettent aussi de raisonner les apports. En effet, les zones carencées, les zones où le sol est plus superficiel, la couverture du sol

ou les pratiques culturales sont autant de facteurs à prendre en compte lors de l'application de la fumure d'entretien. Le but de la fumure annuelle étant de maintenir les éléments fertilisants du sol dans un état de satisfaisant à la culture de la vigne, sans l'appauvrir ni l'enrichir inutilement.

Pour l'**azote (N)**, la fertilisation doit être adaptée selon les observations faites au cours de l'année précédente (vigueur, entretien du sol, rendement, etc...). Notons qu'une carence en N ne signifie pas forcément un manque de N dans le sol. Il peut s'agir d'une carence induite par une sécheresse, un excès d'eau ou un sol tassé. Le N est probablement l'élément le plus important dans le métabolisme de la vigne. En excès ou en carence il influe négativement sur la qualité du raisin. Du débourrement aux stades E-F, la vigne puise dans ses réserves. Ensuite, deux pics de consommation interviennent : Le premier après floraison et le second après véraison (figure 3).

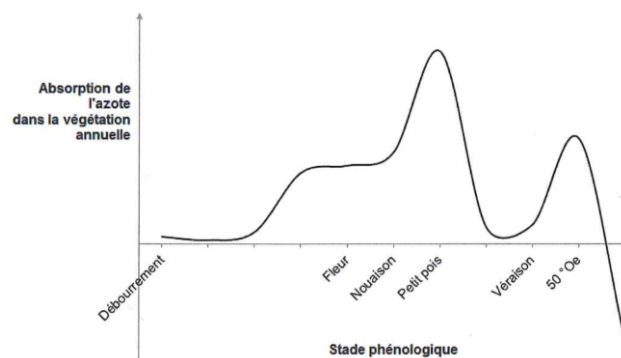


Figure 3 Intensité d'absorption du N dans la végétation annuelle de la vigne (sarment, feuilles raisins) selon Löhnert, 1988

Dans une vigne équilibrée et régulièrement amendée en matière organique (MO) (fumier ou compost), une carence est peu probable. Si le sol se trouve en carence réelle en N, l'apport d'engrais minéraux est envisageable. Ces fumures doivent dans l'idéal se faire sous le rang, il n'est pas utile de nourrir le couvert végétal de l'inter-rang. Il existe deux solutions :

- L'azote nitrique (urée), rapidement assimilable par la vigne. Par contre, il est facilement lixivié lors de pluies. Cette forme en N est également utilisable en fumure foliaire durant la saison en cas de graves carences.
- L'azote ammoniacal, moins lixiviable, doit être apporté après le débourrement, lorsque la demande en N de la vigne n'est pas immédiate.

N'oubliez pas de contrôler vos taux de MO sur vos analyses de sol... La matière organique est le pivot de la santé de vos sols.

Amendements Bio :

Les fréquents travaux du sol qu'implique la culture biologique apportent plus d'oxygène dans le sol. Ils accélèrent la minéralisation de la MO et libèrent, notamment le N. Le maintien de fertilité du sol est primordial. C'est une réflexion sur le long terme. Il est important de privilégier des amendements moins rapidement humifiés et minéralisés. Un fumier riche en paille avec un rapport C/N supérieur à 30 est préférable. Les compostes ont généralement des C/N plus élevés que le fumier, et sont donc à privilégier. Un matériel avec une composante ligneuse trop importante (C/N > 50) plus difficilement humifiable peut induire des immobilisations d'azote. Il ne sera temporairement plus disponible pour la vigne. Cette pratique peut être risquée. Dans la pratique, il est difficile d'obtenir autant d'informations auprès de son fournisseur.

Maladie du bois

Eliminer les ceps morts atteints d'**Esca** et d'**Eutypiose**. Ne surtout pas stocker les ceps atteints dans la vigne.

Rappel et veille phytosanitaire mutualisée

Consulter régulièrement le site www.agrometeo.ch.

La détection précoce des symptômes de maladies/ravageurs est essentielle. Nous comptons sur votre vigilance pour nous annoncer tous les cas suspects.

Afin de nous permettre de suivre précisément l'évolution des maladies, pensez à nous informer de l'apparition de symptômes dans les plus brefs délais. N'hésitez pas à utiliser notre nouveau formulaire de veille phytosanitaire sur Survey 123 for ArcGIS. L'application est disponible sur toutes les plateformes de téléchargement d'application smartphone. Nous vous fournissons le lien du formulaire sur demande, pour garantir une utilisation professionnelle. N'hésitez pas à transmettre cet outil à vos ouvriers/chef de culture. Il est traduit en plusieurs langues.

A screenshot of a mobile application form titled "Veille Phytosanitaire DGAN". The form includes several sections: "Ennemi des cultures" with radio buttons for "Insecte", "Mauvaise herbe", and "Maladie"; "Culture" with radio buttons for "Betterave", "Céréales", "Colza", "Fruits", "Légumes", "Maïs", "Plantes de terre", "Prairie", "Soja", and "Vigne"; a "Commentaire" text field; "Retour souhaité" with radio buttons for "Oui" and "Non"; and a "Photo" section with a camera icon and a checkmark.